



PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2020

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Boisbriand, tenue le 6 octobre 2020 à 19 h 30 et à laquelle assistent les membres du conseil : M. FRANÇOIS CÔTÉ, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, MME KARINE LARAMÉE, M. JEAN-FRANÇOIS HECQ, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de la mairesse MARLENE CORDATO.

Les membres du conseil assistent à la séance par vidéo conférence leur permettant d'y participer simultanément, de délibérer et voter conformément à l'arrêté ministériel numéro 2020-074 du 2 octobre 2020.

Le directeur général par intérim et la greffière assistent également à la séance par vidéo conférence.

La séance est ouverte à 19 h 35.

Madame la mairesse invite les citoyens à observer un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Monsieur Serge Léveillé, décédé le 11 septembre à l'âge de 67 ans;
- Monsieur Jean-Pierre Danis, décédé le 18 septembre à l'âge de 60 ans.

Madame la mairesse prononce une allocution sur la mise à jour de la situation de la Ville dans le cadre de la pandémie et sur ses activités.

RÉSOLUTION 2020-10-413 ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

De modifier l'ordre du jour par le retrait du sujet 23. Demandes de démolition – Remplacement de la procédure.

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Les citoyens ont été invités à soumettre leurs questions par écrit en raison de la tenue de la séance par vidéo conférence.

La présidente répond aux questions reçues par écrit relatives aux affaires de la Ville non prévues à l'ordre du jour de la séance.

**RÉSOLUTION 2020-10-414
PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2020 tel que soumis.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2020-10-415
RÈGLEMENT RV-1690 – ADOPTION**

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 8 septembre 2020;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1690 décrétant des travaux de pavage, de bordures, d'éclairage et d'installation de conteneurs semi-enfouis sur la place Suzie-Paquette et leur financement par emprunt, au montant de 356 000 \$.

DE remplacer la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2020-10-416
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE prendre acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général par intérim et les directeurs de service dressée conformément au Règlement RV-1497 pour la période du 14 août au 10 septembre 2020.

Adoptée

RÉSOLUTION 2020-10-417
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE prendre acte du dépôt par la trésorière du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 août 2020 montrant un total des activités de 3 550 830,41 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2020-10-418
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accepter la liste des certificats de paiement préparée par le Service du génie en date du 18 septembre 2020 et révisée par le Service de la trésorerie le 23 septembre 2020, montrant un montant payable total de 117 388,99 \$ et d'en autoriser le paiement.

Adoptée

RÉSOLUTION 2020-10-419
APPROPRIATIONS D'UNE PARTIE DU SURPLUS LIBRE ACCUMULÉ

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'autoriser l'appropriation d'une partie du surplus libre accumulé comme suit :

- A) 220 000 \$ pour l'installation de panneaux électroniques;
- B) 50 000 \$ pour le projet « Ville intelligente ».

Adoptée

RÉSOLUTION 2020-10-420
ÉMISSION D'OBLIGATIONS DU 20 OCTOBRE 2020 AU MONTANT DE 6 433 000 \$ - CONCORDANCE ET COURTE ÉCHÉANCE

ATTENDU que, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Boisbriand souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 6 433 000 \$ qui sera réalisé le 20 octobre 2020, réparti comme suit :

Règlements d'emprunt	Pour un montant de \$
RV-1451	21 500 \$
RV-1504	7 200 \$
RV-1561	24 300 \$
RV-1269	165 200 \$
RV-1283	33 500 \$
RV-1287	2 900 \$
RV-1327	1 045 100 \$
RV-1361	39 300 \$
RV-1375.1	3 100 \$
RV-1376.1	3 500 \$
RV-1377.1	4 200 \$
RV-1394	102 600 \$
RV-1405	231 000 \$
RV-1412	83 300 \$
RV-1419	1 805 900 \$
RV-1432	1 172 700 \$
RV-1467	7 000 \$
RV-1468	18 400 \$
RV-1481	437 000 \$
RV-1620	116 000 \$
RV-1632	150 000 \$
RV-1646	500 000 \$
RV-1656	109 300 \$
RV-1662	50 000 \$
RV-1667	300 000 \$

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunt en conséquence;

ATTENDU que, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunt numéros RV-1451, RV-1504, RV-1561, RV-1327, RV-1375.1, RV-1376.1, RV-1377.1, RV-1394, RV-1405, RV-1412, RV-1419, RV-1432, RV-1481, RV-1646 et RV-1667, la Ville de Boisbriand souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
 APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

QUE les règlements d'emprunt indiqués au premier alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1^o les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 20 octobre 2020;

2^o les intérêts seront payables semi-annuellement, le 20 avril et le 20 octobre de chaque année;

3° les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7);

4° les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;

5° CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

6° CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la trésorière à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;

7° CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

BANQUE NATIONALE DU CANADA
SUCCURSALE 10421
206, BOULEVARD LABELLE
SAINTE-THÉRÈSE, QUÉBEC
J7E 2X7

8° Que les obligations soient signées par la mairesse et la trésorière. La Ville de Boisbriand, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authenticateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées;

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2026 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunt numéros RV-1451, RV-1504, RV-1561, RV-1327, RV-1375.1, RV-1376.1, RV-1377.1, RV-1394, RV-1405, RV-1412, RV-1419, RV-1432, RV-1481, RV-1646 et RV-1667 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 20 octobre 2020), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adoptée

RÉSOLUTION 2020-10-421

SOUSSIONS – TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU TROTTOIR SUR L'AVENUE BOURASSA ENTRE LE BOULEVARD DE LA GRANDE-ALLÉE ET LA RUE BRETAGNE – CONTRAT 2020-1794

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour des travaux de construction d'un nouveau trottoir sur l'avenue Bourassa entre le boulevard de la Grande-Allée et la rue Bretagne, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Uniroc Construction inc. 5605, route Arthur-Sauvé Mirabel (Québec) J7N 2R4	199 999,99 \$
Réhabilitation DU O inc. 5270, boulevard Cléroux Laval (Québec) H7T 2E8	206 000,00 \$
4042077 Canada inc. f.a.s.r.s. De Sousa 3872, boulevard Lemay Laval (Québec) H7E 1A1	223 793,90 \$
Pavage des Moulins inc. 1036, rue Nationale Terrebonne (Québec) J6W 6B4	247 190,50 \$
Construction Viatek inc. 4915, rue Louis-B-Mayer Laval (Québec) H7P 0E5	247 840,11 \$
Eurovia Québec Construction inc. 4085, rang Saint-Elzéar est Laval (Québec) H7E 4P2	250 000,00 \$
Construction Anor (1992) inc. 30, rue des Menuisiers Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J0N 1H0	254 635,13 \$
Construction Kingsboro inc. 2455, rue des Nations, suite 101 Montréal (Québec) H4R 9L6	266 833,98 \$
9200-2088 Québec inc. f.a.s.r.s. Duroking Construction 12075, rue Arthur Sicard, bureau 100 Mirabel (Québec) J7J 0E9	302 066,08 \$

ATTENDU la recommandation de la firme Équipe Laurence inc. du 21 septembre 2020 et celle du Service du génie du 30 septembre 2020;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

De prendre acte du dépôt d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 17 septembre 2020.

D'accepter l'offre de Uniroc Construction inc. au montant de 199 999,99 \$ toutes taxes incluses, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue pour des travaux de construction d'un nouveau trottoir sur l'avenue Bourassa entre le boulevard de la Grande-Allée et la rue Bretagne – Contrat 2020-1794.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2020-10-422
SOUMISSIONS – TRAVAUX D’EXTRACTION DE SOUCHES ET
PLANTATION D’ARBRES – CONTRAT 2020-1800**

ATTENDU qu’à la suite d’une demande de soumissions publique pour des travaux d’extraction de souches et plantation d’arbres, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Jardin Dion inc. 121, rue Saint-Charles Sainte-Thérèse (Québec) J7H 2A9	136 320,11 \$
Entrepreneur paysagiste Strathmore (1997) ltée 2288, rue de Cannes-Brûlées Lasalle (Québec) H8N 2Z2	163 554,24 \$

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics du 29 septembre 2020;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

De prendre acte du dépôt d’une copie du procès-verbal d’ouverture des soumissions dressé en date du 28 septembre 2020.

D’accepter l’offre de Jardin Dion inc. au montant de 136 320,11 \$ toutes taxes incluses, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue pour des travaux d’extraction de souches et plantation d’arbres – Contrat 2020-1800.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2020-10-423
COMITÉ SUR LA REDDITION DE COMPTES – DÉPÔT DU RAPPORT DU
MOIS D’AOÛT 2020**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

DE prendre acte du dépôt du rapport du comité sur la reddition de comptes du 28 août 2020 conformément au Règlement RV-1650 sur la gestion contractuelle.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2020-10-424
PERCEPTRICE DES AMENDES À LA COUR MUNICIPALE – DÉSIGNATION**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE demander au ministre de la Justice de désigner madame France Roy perceptrice des amendes, conformément à l'article 322 du Code de procédure pénale.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2020-10-425
ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL AVEC LE MINISTÈRE DE LA
CULTURE ET DES COMMUNICATIONS – 2021-2023**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'autoriser le chef de division culture et bibliothèque à présenter un projet d'entente triennale de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications pour la période 2021 à 2023, prévoyant une contribution de la Ville de 33 000 \$ et une subvention de 33 000 \$ du ministère de la Culture et des Communications.

D'autoriser la dépense de 66 000 \$ sur trois ans, comprenant la contribution de la Ville et celle du ministère, imputable au poste budgétaire 02 711 04 419.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2020-10-426
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME « PROJETS EN
DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES
PUBLIQUES AUTONOMES 2020-2021 »**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE présenter une demande de subvention auprès du ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du projet « Projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2020-2021 ».

DE confirmer l'engagement de la Ville à autofinancer entièrement l'aide financière à recevoir du ministère de la Culture et des Communications, au financement du développement de la collection de la bibliothèque de Boisbriand pour 2020-2021.

DE désigner la bibliothécaire, madame Stéphanie Gascon, mandataire de ce dossier, autorisée à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2020-10-427
DISPOSITIONS DE BIENS – ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET
ÉLECTRONIQUES**

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt de la Ville et de la communauté de favoriser le recyclage des équipements informatiques et électroniques qui sont devenus inutilisables et sans valeur;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'autoriser le don des équipements informatiques et électroniques inutilisables comprenant 37 ordinateurs Lenovo ThinkCentre M93P (sans disque) à l'organisme à but non lucratif Entreprise-École Recypro d'Argenteuil, tel que recommandé par la directrice du Service des technologies de l'information en date du 2 septembre 2020.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2020-10-428
APPUI DE CANDIDATURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
RÉSEAU DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN (EXO)**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'appuyer la candidature de monsieur Jean Bouchard, maire de la Ville de Mirabel et celle de monsieur Normand Grenier, maire de la Ville de Charlemagne, comme représentants de la couronne nord au conseil d'administration du Réseau de transport métropolitain (EXO).

D'autoriser madame Marlene Cordato, mairesse, à voter lors de la rencontre pour la désignation des membres proposés du conseil d'administration du réseau de transport métropolitain représentant la couronne nord si nécessaire.

DE transmettre un exemplaire de la présente résolution à madame Josée Bérubé, présidente du conseil d'administration du Réseau de transport métropolitain (EXO), aux maires des Villes de la couronne nord ainsi qu'à la Table des préfets et élus de la Couronne Nord et de la Couronne Sud.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2020-10-429
FAUCHAGE DE L'HERBE HAUTE – TERRAINS PRIVÉS VACANTS OU
CONSTRUITS**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'autoriser, conformément au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie, le Service des travaux publics à procéder au fauchage de l'herbe haute sur les terrains privés vacants ou construits inscrits à la liste du 15 septembre 2020.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2020-10-430
AUTORISATION – GRANDE GUIGNOLÉE DES MÉDIAS POUR MOISSON
LAURENTIDES**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

D'autoriser l'organisme Moisson Laurentides à tenir un point de collecte dans le cadre de la Grande guignolée des médias le jeudi 3 décembre 2020, face au 4141, boulevard de la Grande-Allée, de 6 h à 18 heures.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2020-10-431
DEMANDES DE DONS ET/OU SUBVENTIONS**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'accorder une subvention de 2 000 \$ au Chalet communautaire de l'Île de Mai inc. pour l'année 2020.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2020-10-432
ADHÉSION 2020-2021 – PARTENAIRES POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE
DANS LES LAURENTIDES**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser le renouvellement de l'adhésion , à titre de membre « Partenaire », à l'organisme Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides pour la période de septembre 2020 à août 2021 au coût de 250 \$ taxes incluses.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 494.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2020-10-433
ADHÉSION 2020-2021 – TÉLÉVISION DES BASSES-LAURENTIDES**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'autoriser le renouvellement de l'adhésion, à titre de membre institutionnel, à l'organisme Télévision des Basses-Laurentides pour 2020-2021 au coût de 150 \$ taxes incluses.

Remplacée
par la résolution
2021-01-023.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 494.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2020-10-434
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accuser réception des statistiques des permis de construction émis au cours du mois d'août 2020 montrant un total mensuel de 449 664 \$ et un cumulatif annuel de 58 548 835 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2020-10-435
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION –
RÉSIDENCE UNIFAMILIALE – 103, RUE YVONNE-LACROIX – ZONE
R-1 302**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du Service d'urbanisme et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis de construction pour la résidence unifamiliale à être érigée sur le lot 6 079 392 du cadastre du Québec au 103, rue Yvonne-Lacroix dans la zone R-1 302 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants :

- plan d'architecture du 19 août 2020 préparé par Service de Dessin R.G.;
- plan d'implantation du 4 septembre 2020 préparé par Legault Trudeau Arpentiers-géomètres;
- simulations visuelles et perspectives reçues le 1^{er} septembre 2020.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2020-10-436
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION –
RÉSIDENCE UNIFAMILIALE – 127, RUE YVONNE-LACROIX – ZONE
R-1 302**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du Service d'urbanisme et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis de construction pour la résidence unifamiliale à être érigée sur le lot 6 079 398 du cadastre du Québec

au 127, rue Yvonne-Lacroix dans la zone R-1 302 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants :

- plan d'architecture du 19 août 2020 préparé par Service de Dessin R.G.;
- plan d'implantation du 8 septembre 2020 préparé par Legault Trudeau Arpentiers-géomètres;
- simulations visuelles et perspectives reçues le 8 septembre 2020.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2020-10-437
RAPPORT D'EMBAUCHE – PÉRIODE DU 7 JUIN AU 12 SEPTEMBRE 2020**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'accuser réception du dépôt par la directrice par intérim du Service des ressources humaines du rapport des engagements temporaires de personnel salarié dressé conformément au Règlement RV-1497 pour la période du 7 juin au 12 septembre 2020.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2020-10-438
ENGAGEMENT – TECHNICIENNE EN DOCUMENTATION À LA
BIBLIOTHÈQUE AU SERVICE DES LOISIRS**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'engager madame Giacinta DiRienzo, à l'essai, au poste de technicienne en documentation à la bibliothèque, syndiqué régulier à temps complet au Service des loisirs à compter du 7 octobre 2020.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune des questions reçues par écrit n'a trait à un sujet inscrit à l'ordre du jour de la séance.

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS

La mairesse et les élus par la suite prennent la parole à tour de rôle.

RÉSOLUTION 2020-10-439
LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE lever la séance à 20 h 50.

Adoptée

MARLENE CORDATO, mairesse

ME JOHANE DUCHARME, OMA
Greffière

